

Une ambition nouvelle et une vision de long terme

La nouvelle feuille de route stratégique de l'EPF Île-de-France prévoit pour la période 2021-2025, cinq axes de développement :

PRODUIRE JUSQU'À 12 000 LOGEMENTS PAR AN EN 2025, SOIT UNE HAUSSE DE 30%

La production de logements doit répondre à des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour contribuer à une mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle et être diversifiée sur tous les segments de la demande (logement social logement intermédiaire, accession à la propriété et accession sociale). Des dispositifs ciblés et innovants seront mis en œuvre pour les travailleurs-clé et le développement de logements en zone tendue.

ÊTRE UN LEVIER DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

L'EPF Île-de-France se donne quatre grands objectifs (« ABCD ») d'intervention et d'innovation, qui consistent à :

- Contribuer à l'objectif de **zéro Artificialisation nette**, à l'**amélioration de la Biodiversité** et au développement de la nature,
- Inciter à des projets à **faible impact Carbone** et à forte qualité environnementale et d'usage,
- **Diminuer la quantité de Déchets produits** par le recyclage urbain en développant leur réemploi et leur revalorisation.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA DÉFINITION DE LEURS STRATÉGIES FONCIÈRES : ANTICIPER, RÉGULER ET INNOVER

Dans un contexte constant de hausse des prix, l'action foncière à long terme est nécessaire pour mieux accompagner les mutations prévisibles des territoires et répondre aux besoins des collectivités. L'EPF Île-de-France, directement ou à travers ses filiales, apportera ses conseils et son expertise aux collectivités dans ce domaine en proposant des veilles foncières et une surveillance rapprochée des marchés.

CONTRIBUER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET À LA RÉINDUSTRIALISATION

L'EPF Île-de-France poursuit son action de recyclage des friches en s'inscrivant dans le dispositif prévu par le Plan de Relance de l'État avec le fonds friches et dans l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région. Pour accélérer l'évolution de l'offre, l'EPF Île-de-France intensifie son action de recyclage urbain pour limiter la consommation de nouveaux espaces et optimiser les espaces déjà urbanisés.

ACCOMPAGNER TOUS LES TERRITOIRES FRANCILIENS ET RÉDUIRE LES FRACTURES SOCIALES ET TERRITORIALES

Pour contribuer à structurer l'Île-de-France de demain, l'EPF Île-de-France va renforcer ses interventions foncières autour des futures gares du Grand Paris Express et encourager un polycentrisme régional en accompagnant la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes.

Pilote de quatre opérations de requalification de copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN), l'EPF Île-de-France coordonne la rénovation urbaine de ces quartiers et soutient les acteurs de la lutte contre l'habitat indigne.

EPF ÎLE-DE-FRANCE

Mobiliser le foncier aux côtés des collectivités



www.epfif.fr
Twitter @EPF_IDF

Siège
4/14 Rue Ferrus
75014 Paris
01 40 78 90 90

Antennes opérationnelles
10/12 boulevard de l'Oise
95031 Cergy-Pontoise cedex
01 34 25 18 88

2 esplanade Grand Siècle
78000 Versailles
01 39 20 28 10

Mobiliser le foncier en Île-de-France

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Le marché du logement francilien est le premier marché en France, notamment en raison du dynamisme démographique de la région et de son attractivité économique.

Pour accompagner le développement de l'ensemble du territoire francilien, l'EPF Île-de-France mobilise le foncier pour faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets immobiliers.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EN 2021

- **1 MILLIARD D'EUROS** d'investissement programmé en 2021.
- **CESSIONS FONCIÈRES :** 291 M€ pour 6980 logements (+12%)
Les ventes à termes représentent 230 M€.
- **ACQUISITIONS FONCIÈRES :** 540 M€. (+13 %)
- **170 000 M²** d'activité.

NOUVEAUX PROJETS URBAINS

ÉTAPES DE L'INTERVENTION

- **ACQUÉRIR ET GÉRER** des terrains qui seront aménagés par la collectivité ou un opérateur mandaté.
- **ANTICIPER** le phasage des travaux pour faciliter le maintien de l'emploi sur la zone.
- **FAIRE RÉALISER** les transformations nécessaires et les études préalables.
- **CESSION** du terrain à l'opérateur désigné.

MAÎTRISE DES PRIX

Les cessions de terrains s'effectuant sans réaliser **ni bénéfice ni rémunération**, l'Établissement Public Foncier contribue à une meilleure maîtrise des prix. L'ensemble des fonciers mobilisés sont cédés sans procéder à des enchères sur le prix, mais exclusivement sur la qualité des projets présentés.

Agir sur le long terme

ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS URBAINS

L'EPF Île-de-France accompagne le développement des grands projets d'infrastructures ou d'événements structurants. Partenaire de 90 % des communes accueillant une gare du Grand Paris Express, l'EPF Île-de-France a déjà cédé près de la moitié des 2 milliards d'euros de foncier détenu autour des futures gares.

Pour investir sur le long terme aux côtés des collectivités locales, l'EPF Île-de-France met également en place des véhicules de portage d'actifs immobiliers et stratégiques (Foncières) :

- Foncière Commune ;
- Foncière Publique d'Île de France en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations ;
- SIFAE (lutte contre les marchands de sommeil) en partenariat avec Action Logement.

REQUALIFIER LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES D'INTÉRÊT NATIONAL

En raison de son expertise sur les acquisitions et l'accompagnement de nouveaux projets urbains, l'EPF Île-de-France pilote les opérations de requalification de copropriétés dégradées d'intérêt national ORCOD-IN, qui déboucheront à terme sur de **nouveaux projets urbains**.

L'EPF Île-de-France pilote quatre opérations de requalification de copropriétés dégradées d'intérêt national à Clichy-sous-Bois, Grigny, Mantes-la-Jolie et Villepinte.

NOS MISSIONS

- Interventions foncières (acquisition et portage des lots) ;
- Relogements et accompagnement social ;
- Plans de sauvegarde ;
- Portage tout au long de la définition du projet ;
- Élaboration et mise en œuvre du projet d'aménagement.

Une Gouvernance représentative des territoires

Jean-Philippe Dugoin Clément, Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France.

4
représentants
de l'État

13
représentants de
la Région Île-de-
France

8
représentants des
départements

4
représentants de
la Métropole du
Grand Paris

4
représentants des
EPCI de Grande
Couronne